

## Comité Syndical du 16 Décembre 2020

### DELIBERATION N° 2020-12-96

#### Compte-rendu des décisions prises au Bureau et du Président

|  |          |         |   |
|--|----------|---------|---|
| Nombre de membres<br>105   |          |         | Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du dix décembre deux mille vingt, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le onze décembre deux mille vingt, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.<br>L'an deux mille vingt, le seize décembre à onze heures, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée par le Président s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Don Georges.<br>Monsieur POLI Xavier a été désigné secrétaire de séance.<br>S'agissant d'une re-convocation, le comité peut valablement délibérer sans condition de quorum |
| En exercice  | Présents | Votants |   |
| 105  | 07       | 07      |   |
| <b>Présents :</b><br>GUIDONI Pierre, POLI Xavier, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, ISTRIA Patrice, COSTA Paul (suppléant) et GIANNI Don Georges.  |          |         |   |
| <b>Absents représentés :</b> FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude a été représenté par son suppléant.   |          |         |   |
| <b>Absents :</b><br>ARMANET Guy, BATTISTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POZZO di BORGO Louis, ROMITI Gérard, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste et TIERI Paul.<br>BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, COMBETTE Christelle, CORTICCHIATO Caroline, DOMINICI François, FAGGIANELLI François, FERRANDI Etienne, FRAU David, KERVELLA Philippe, LACOMBE Xavier, MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, PUGLIESI Pierre, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, SOTTY Marie Laurence, SUSINI Jean, VANNUCCI Stéphane, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël.<br>ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don Napoléon et GRAZIANI Frédéric.<br>ACQUAVIVA François-Xavier, MARCHETTI François-Marie, BARTHELEMY Roxane et SEITE Jean-Marie.<br>FANTOZZI Jean-Michel, VIVONI Ange-Pierre et VUILLAMIER Jean-Marcel.<br>BERNARDI François, BRUZI Benoît, EMANUELLI Paul-Jean et GAMBOTTI Alexandre.<br>BELLINI Pierre-François, GIFFON Jean-Baptiste et MURACCIOLI Jean-Jacques.<br>FRANCESCHINI Christiane et SINDALI Philippe.<br>BERLINGHI François, CIMIGNANI Marie-Flora, MARIOTTI Marie-Thérèse et NICOLAI Marc-Antoine.<br>ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph.<br>DOMINICI Jean, GALETTI Joseph, MATTEI Jean-François, PASQUALI Gabriel et TERRGHI Charlotte.<br>MARCHETTI Etienne et OLMETA Claudy.<br>FRANCHESCHI Jean-Claude.<br>ALBERTINI Pierre-François et NEGRONI Jérôme.<br>CICCADA Vincent et LECCIA Pascal.<br>BARTOLI Paul-Marie, MICHELETTI Vincent et PERENEY Jean<br>CHIAPPINI Charles, GIORDANI Jean-Pierre, MATTEI FAZI Joselyne et POMPONI Paul François.<br>CESARI Etienne, LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, QUILICHINI Paul, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI Jeanne et SUSINI Grégory. |          |         |   |
| Certifié exécutoire,<br><br>après transmission en Préfecture le : 14/01/2021<br>et de la publication de l'acte le : 14/01/2021   |          |         |   |
|  |          |         |  Pour le Président, par délégation,<br>Le Directeur Général Adjoint<br>Vincent ANDREI   |

Accusé de réception en préfecture  
 02B-200009827-20201216-2020-12-096-DE  
 Date de télétransmission : 14/01/2021  
 Date de réception préfecture : 14/01/2021

Monsieur le Président expose,

Depuis juin 2020, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération. De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de juin 2020 à novembre 2020.

**1. Décisions du Président- Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées depuis juin 2020.**

| N° du marché | Intitulé du marché  | Titulaire                   | Montant estimatif annuel ou max. |
|--------------|---|-----------------------------|----------------------------------|
| 2020-036     | Prestations relatives à des Inventaires des habitats naturels, faune et flore<br>Dossiers d'incidence Natura 2000   | BIOTOPE                     | 22.500 €                         |
| 2020-039     | Prestation de gardiennage des installations du SYVADEC  | SISIS                       | 210.000 €                        |
| 2020-042     | Maîtrise d'oeuvre recyclerie de Lucciana  | Eric Guerchon               | 7.000 €                          |
| 2020-051     | Fourniture et livraison de lombricomposteurs individuels et lots de vers adaptés / Lot n° 1 : fourniture, le marquage et la livraison de lombricomposteurs en plastique | Vers La Terre International | 105.000 €                        |
| 2020-052     | Fourniture et livraison de lombricomposteurs individuels et lots de vers adaptés / Lot n° 3 : fourniture et la livraison de lots de vers adaptés au lombricompostage    | Vers La Terre International | 25.000 €                         |
| 2020-054     | Travaux d'adaptation du quai de transfert de Notre Dame de la Serra à Calvi/ Lot n° 1 : Génie civil, terrassements, VRD   | MAESTRIA                    | 32.368,94 €                      |
| 2020-055     | Travaux d'adaptation du quai de transfert de Notre Dame de la Serra à Calvi/ Lot n° 2 : Gestion de la pesée   | AB Pesage                   | 6.200 €                          |
| 2020-056     | Travaux d'adaptation du quai de transfert de Notre Dame de la Serra à Calvi/ Lot n° 3 : Trémie, garde corps et groupe hydraulique                                       | AC2I                        | 110.445 €                        |
| 2020-063     | Réalisation de sondages et d'enquêtes   | Gem junior Conseil          | 70.000 €                         |

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20201216-2020-12-096-DE  
Date de télétransmission : 14/01/2021  
Date de réception préfecture : 14/01/2021

## 2. Délibérations du Bureau

| <b>SEPTEMBRE 2020</b>                  |  |
|--|--|
| <b>2020-09-061</b>                     | <p><b>Autorisation de signature du marché - Accord-cadre de traitement des déchets ménagers résiduels</b></p> <p>Les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer l'accord cadre multi-attributaire visant au traitement des ordures ménagères en Corse avec la Stoc, la société Lanfranchi Environnement et la société Orienté Environnement pour une durée de 48 mois</p>   |
| <b>Iteent des ordures ménagères en</b> | <p><b>Modification de la demande de financement pour le « développement des outils pédagogiques du SYVADEC »</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC</p>   |
| <b>2020-09-063</b>                     | <p><b>Avis sur les demandes de prise en charge pour le traitement des OMr des territoires non adhérents de l'Oriente et de la Pieve d'Ornano</b></p> <p>Les membres du Bureau ont émis les avis suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-défavorable à la prise en charge des balles produites par les territoires non adhérents de la pieve d'Ornano compte tenu de capacités</li> <li>-Limiter la prise en charge des tonnages de la communauté de communes de l'Oriente aux communes adhérentes et aux tonnages compensés de début d'année</li> <li>-Proposer à ces intercommunalités d'engager une réflexion sur une adhésion sur la totalité de leur périmètre afin d'appréhender l'ensemble des problématiques déchets de manière globale</li> </ul> |
| <b>Octobre 2020</b>                    |  |
| <b>2020-10-064</b>                     | <p><b>Autorisation de signature de marché-Fourniture, le marquage et la livraison de matériel de compostage</b></p> <p>Les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>pour le lot 1 : fourniture, le marquage et la livraison de composteurs individuels avec la société SESCO</li> <li>pour le lot 2 : fourniture, et la livraison de composteurs partagés ou collectifs avec la société SESCO</li> </ul>   |
| <b>2020-10-065</b>                     | <p><b>Demande d'aide financière pour la réalisation du centre de tri et de valorisation du Grand Ajaccio- Phase opérationnelle.</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.</p>   |
| <b>2020-10-066</b>                     | <p><b>Demande d'aide financière pour la réalisation du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia- Phase opérationnelle</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.</p>   |
| <b>2020-10-067</b>                     | <p><b>Demande d'aide financière dans le cadre du programme EcoCulleghju et Liceu édition 2 (année scolaire 2020-2021)</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.</p>   |
| <b>2020-10-068</b>                     | <p><b>Demande d'aide financière dans le cadre du programme EcoScola édition 6 (année scolaire 2020-2021)</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.</p>  |
| <b>2020-10-069</b>                     | <p><b>Mise en œuvre de la collecte d'instruments d'écritures au sein des écoles en partenariat avec TerraCycle</b></p> <p>Les membres du Bureau ont autorisé le Président ou son représentant à mettre en oeuvre le partenariat avec l'entreprise terracycle</p>   |
| <b>2020-10-070</b>                     | <p><b>Demande de subvention pour l'aménagement, la sécurisation et l'acquisition d'engin de la recyclerie de Bonifacio</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC</p>   |

Accusé de réception en préfecture  
 02B-200009827-20201216-2020-12-096-DE  
 Date de télétransmission : 14/01/2021  
 Date de réception préfecture : 14/01/2021

|             |   |
|-------------|---|
| 2020-10-071 | <b>Demande de subvention pour l'aménagement, la sécurisation et l'acquisition d'engin de la recyclerie de Figari</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC        |
| 2020-10-072 | <b>Demande de subvention pour l'aménagement, la sécurisation et l'acquisition d'engin de la recyclerie de Porto-Vecchio</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC |
| 2020-10-073 | <b>Demande de subvention pour l'aménagement de la recyclerie de Corbara – phase 2</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC                                       |
| 2020-10-074 | <b>Demande de subvention pour l'aménagement et la sécurisation de la recyclerie de Castifao</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC                             |
| 2020-10-075 | <b>Demande de subvention pour la création d'une recyclerie à Lecci</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC  |
| 2020-10-076 | <b>Demande de subvention pour la création d'une recyclerie à Mezzana</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC  |
| 2020-10-077 | <b>Demande de subvention pour la création d'une recyclerie à Serra-di-Ferro</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC   |
| 2020-10-078 | <b>Demande de subvention pour la création d'une rupture de charge de tri à Viggianello (hangar)</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC                         |
| 2020-10-079 | <b>Demande de subvention pour l'adaptation de la rupture de charge du tri sur le site de Calvi Cantone</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC                  |
| 2020-10-080 | <b>Demande de subvention pour la création d'une rupture de charge de tri sur le site de Teghime</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC                         |
| 2020-10-081 | <b>Demande de subvention pour la création de 19 éco-points</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC  |
| 2020-10-082 | <b>Demande de subvention pour la rénovation de l'éco-point de Rezza</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC   |
| 2020-10-083 | <b>Demande de subvention pour la rénovation de l'éco-point de Campile</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC   |
| 2020-10-084 | <b>Demande de subvention pour la rénovation de l'éco-point de San Lorenzo</b><br>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC   |

Accusé de réception en préfecture

02B-200009827-20201216-2020-12-096-DE

Date de télétransmission : 14/01/2021

Date de réception préfecture : 14/01/2021

| <b>NOVEMBRE 2020</b> |  |
|----------------------|--|
| <b>2020-11-085</b>   | <p><b>Autorisation de signature de marché- Accord cadre relatif à la mise à disposition enlèvement, remplacement et transport de bennes issues des sites du Syvadec de l'Extrême Sud- 4 lots</b></p> <p>Les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les marchés :</p> <p>Lot 1 : Quai de transfert du Tri et recyclerie de Sainte Lucie de Porto Vecchio, avec le groupement d'entreprises groupement AGOSTINI / MALAGOLI / FRANCISCI / GIRASCHI, pour un montant estimatif de 178 806 € H.T.</p> <p>Lot 2 : Recyclerie de Porto Vecchio, avec le groupement d'entreprises groupement AGOSTINI / MALAGOLI / FRANCISCI / GIRASCHI, pour un montant estimatif de 199 170 € H.T.</p> <p>Lot 3 : Recyclerie de Bonifacio, avec le groupement d'entreprises groupement AGOSTINI / MALAGOLI / FRANCISCI / GIRASCHI, pour un montant estimatif de 107 509 € H.T.</p> <p>Lot 4 : Recyclerie de Figari, avec le groupement d'entreprises groupement AGOSTINI / MALAGOLI / FRANCISCI / GIRASCHI, pour un montant estimatif de 71 261,74 € H.T.</p> |
| <b>2020-11-086</b>   | <p><b>Autorisation de signature de marché- Accord cadre relatif à la gestion des bennes des installations du Syvadec-Luri, Sisco et Stiletto 3 lots</b></p> <p>Les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>·Pour le Lot 1, bennes de valorisables et tout venant la Recyclerie de Sisco, au groupement d'entreprises AM et TP2B, pour un montant estimatif de 46 850 € H.T.</li> <li>·Pour le Lot 2 : bennes du Quai de transfert Omr de Luri, au groupement d'entreprises AM et TP2B, pour un montant estimatif de 61 954 € H.T.</li> <li>·Pour le Lot 3 : bennes de valorisables et tout venant la Recyclerie du Stiletto, au groupement d'entreprises ENVIRONNEMENT SERVICES / CORSE EURODECHETS, pour un montant estimatif de 194 220 € H.T.</li> </ul>   |
| <b>2020-11-087</b>   | <p><b>Autorisation de signature de marché- Accord-cadre relatif à la valorisation du bois issus des recycleries du Syvadec</b></p> <p>Les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC, ou son représentant, à signer le marché relatif à la valorisation du bois issus des recycleries de Haute Corse avec l'entreprise Environnement Services, pour un montant estimatif de 407 850,00 €</p>   |
| <b>2020-11-088</b>   | <p><b>Demande de subvention pour la création de l'éco-point d'Orezza Ampugnani et acquisition de matériel d'exploitation.</b></p> <p>Les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement, ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter un avenant à la demande de subvention initiale au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.</p>  |

Il est demandé aux membres du comité de bien vouloir prendre acte de ces décisions prises par délégation.

***Le Comité syndical, après en avoir délibéré :***

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président

Vu la délibération n°2020-08-056 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical

Ouie l'exposé de M. Don Georges GIANNI

|   |
|---|
| <p>Accusé de réception en préfecture<br/> 02B-200009827-20201216-2020-12-096-DE<br/> Date de télétransmission : 14/01/2021<br/> Date de réception préfecture : 14/01/2021</p> |
|---|

**A l'unanimité:**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de juin 2020 à novembre 2020.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Don Georges GIANNI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20201216-2020-12-096-DE  
Date de télétransmission : 14/01/2021  
Date de réception préfecture : 14/01/2021